



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

Banque Africaine de Développement

**AGEROUTE SENEGAL.**

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### **Sélection d'un consultant pour les prestations d'audit de sécurité routière du projet d'aménagement de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau**

Date de l'avis : 09 janvier 2023  
Secteur : Transport  
Référence de l'accord de prêt BAD : 2100150043344  
N° du Projet BAD : P-Z1-DB0-157

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 20 Décembre 2021 dans le quotidien « l'AS ».
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du projet d'Amélioration des corridors routiers Bissau – Dakar – Phase 1 : aménagement de la route Farim – Tanaff.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt en vue de s'attacher les services d'un bureau de Consultant pour les prestations d'audit de sécurité routière du projet d'aménagement et de bitumage de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau (26 km).

3. Les services prévus au titre de ce contrat consistent entre autres à réaliser l'audit de sécurité routière en détectant les défauts plus tôt dans le développement des projets et certainement bien avant que le projet ne soit implanté. A ce titre, à l'étape du projet d'exécution, les plans de conception sont scrutés sous l'angle de la sécurité. L'audit de la sécurité routière consistera également à une inspection des lieux sur la route existante avant les travaux en conduisant un véhicule et en marchant, de manière à vérifier différents éléments et à détecter les lacunes de sécurité et développer des solutions pour celles-ci.

La durée prévisionnelle de la mission est de dix- huit (18) mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque» en date d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 9h et 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann  
Résidence Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann.**

**Tel: (+221) 33 869 07 51**

**Fax : (+221) 33 864 63 50**

**E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) , [maba@ageroute.sn](mailto:maba@ageroute.sn).**

7. Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique aux adresses emails ci-dessus ou déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGERROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **31 janvier 2023 à 11 heures 30 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau consultant en vue des prestations d'audit de sécurité routière du projet d'aménagement de la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau**».

**NB : la langue de travail est le français**

Le Directeur Général  
Ibrahima NDIAYE